

Assemblée Participative

	TYPE de réunion: Assemblée participative	DATE: 25 mars 2015	HORAIRE: 15h30	LIEU: UNIGE Valais campus Salle 217
PRESIDENTE	<i>Elue ce jour</i> : Roberta Ruggiero (RR), collaboratrice scientifique			
VICE-PRESIDENTE	<i>Elue ce jour</i> : Marie-Thérèse Maruri (MTM), étudiante MIDE 14-16			
PRÉSENTS	Kaspar Burger (KB), Frédéric Darbellay (FD), Karl Hanson (KH), Philip Jaffé (PJ), Philippe Küng (PK), Marie-Thérèse Maruri (MTM), Roberta Ruggiero (RR), Daniel Stoecklin (DS), Sarah Bruchez (SB)			
EXCUSES	--			
E-MAIL	Kaspar.Burger@unige.ch Frederic.Darbellay@unige.ch Karl.Hanson@unige.ch Philip.Jaffe@unige.ch Philippe.Kueng@etu.unige.ch Marie-therese.Maruri@etu.unige.ch Roberta.Ruggiero@unige.ch Daniel.Stoecklin@unige.ch Sarah.Bruchez@unige.ch			
PV	Sarah Bruchez (SB)			

1. ETAT DE L'INTEGRATION

Communication	
Remerciements de PJ aux personnes présentes	PJ
Présentation du CIDE : Le CIDE associe 4 facultés : Droit, Psychologie et sciences de l'éducation (FPSE), Sciences de la société (SDS) et Médecine (cette dernière doit encore obtenir l'approbation de son Collège des professeurs qui doit se réunir fin avril-début mai).	PJ
Présentation des organes du CIDE : Le Conseil Stratégique , organe suprême présidé par le Recteur, composé des Doyens des facultés (Droit, SDS, FPSE et Médecine) ou de leurs représentants, et de deux membres extérieurs à l'UNIGE, ainsi que du directeur du CIDE, avec voix consultative. La 1ère rencontre a réuni: M. Jean-Dominique Vassali, Mme Christiane Fux-Chambovey, Mme Marie-Laure Papaux (Droit), M. Eric Widmer (SDS), M. Pascal Zesiger (FPSE) et M. Philip Jaffé. Pour la Faculté de Médecine, invitation a été adressée à M. François Ansermet Deux personnes doivent encore être nommées par le recteur. L' Assemblée participative , organe important, aux nombreuses compétences décisionnelles (RO, lecture point 11.2), composée de 4 corps, soit :	PJ
<ul style="list-style-type: none"> - les 4 professeurs du CIDE désignés par le Collège des Professeurs - 2 collaborateurs scientifiques, élus par leur collège électoral - 2 étudiants, élus par leurs pairs - et d'un représentant du PAT <p>Le Collège des Professeurs, composé des 4 professeurs du CIDE (F. Darbellay, P. Jaffé, K. Hanson, D. Stoecklin), et d'un représentant par faculté, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rita Hofstetter, FPSE - Gian Paolo Romano, Faculté Droit - Jean-Michel Bonvin, SDS - Faculté de médecine (à nommer) <p>La Direction, composée d'un Directeur, Prof. Philip Jaffé, et d'un Vice-directeur, Prof. Karl Hanson</p>	

2. Nominations selon Règlement d'organisation du CIDE

a. Professeurs (4)		
- Prof. Frédéric Darbellay	- Prof Karl Hanson	
- Prof Philip Jaffé	- Prof Daniel Stoecklin	
b. Collaborateur-trice-s de l'enseignement et de la recherche (2)		
- Dr Kaspar Burger	- Dr Roberta Ruggiero	
c. Etudiant-e-s (2) – MIDE 14-16		
- Philippe Küng	- Marie-Thérèse Maruri	
d. PAT (1)		
- Sarah Bruchez		

3. ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Communication		
PJ préside la séance jusqu'au point 3 de l'ordre du jour : Election du Président et du Vice-Président, élus pour un mandat de 2 ans, au sein de l'AP.		PJ
Tâches :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Convoquer les séances ➤ Présider les séances ➤ Assurer la caisse de résonance de l'ensemble de l'institution (l'AP est l'organe auquel est transmis pour approbation, adoption ou préavis un certain nombre de documents / propositions / recommandations / etc.). ➤ Faire vivre cet organe tant du point de vue fonctionnel que pratique. 		
NB :		
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'AP est nécessaire à toute unité (UPER ou UER). Le nombre de membres est fonction de la taille de l'unité (9 membres pour le CIDE, de petite taille). ➤ En principe, pas de séance avec le Conseil stratégique, mais proposition de rencontre possible. ➤ Le-la Vice-Président-e remplace le-la Président-e en cas d'absence ➤ Pour le CIDE, aucune nécessité d'avoir un bureau composé d'un représentant de chaque corps ➤ L'AP ne dispose d'aucun budget spécifique ➤ Etudiant-e-s membres: vu que le programme du MIDE s'étend sur 1 ½ an, la décision relative à la meilleure façon de représenter le corps étudiantin leur revient. 	KH	
Proposition :		PJ
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elire un-e Président-e et un-e Vice-président-e hors du corps professoral ➤ Tenir compte du genre ➤ Le Directeur du CIDE ou le Vice-directeur sont à disposition pour soutenir les personnes nommées au début de leur mandat ➤ Discussion sans les professeurs 		
Décision/Election:		KB-RR-PK-MTM-SB
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présidente : Roberta Ruggiero, collaboratrice scientifique ➤ Vice-Présidente : Marie-Thérèse Maruri, étudiante ➤ Bureau : RR, KH et/ou PJ, SB 		

4. PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DU CIDE

a. Information sur son élaboration		
<ul style="list-style-type: none"> - Commission mise en place depuis fin janvier/début février - Réunion prévue mercredi 1^{er} avril pour finalisation - Adoption prévue d'ici l'été – Circulation par e-mail si version aboutie 		PJ

5. REGLEMENT D'ETUDES

a. Projets de règlements	
Certains règlements d'ores et déjà approuvés Règlement d'études du MIDE : celui de 2012 en vigueur actuellement Question de MTM:	PJ KH KH
<ul style="list-style-type: none"> Conditions d'admission pour titulaires de bachelor HEP/HES : examen d'équivalence ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Selon précédents, bachelor HEP en travail social accepté sans formalité ➤ Autres bachelors : selon cas ➤ Conditions maintenues tant que le règlement d'études n'est pas modifié 	
b. Plan d'études 2015-2017	
Plan d'études préavisé ce jour par le Collège des Professeurs Peu de changement par rapport au plan actuel : <i>SEMESTRE I : SA2015 (30 ECTS)</i> : Enseignements : <ul style="list-style-type: none"> - Psychologie (PJ) – 5 ECTS (<i>précédemment : 6ECTS</i>) - Sociologie (DS) – 5 ECTS (<i>précédemment : 6ECTS</i>) - Enfants & Droits humains (KH) – 5 ECTS (<i>précédemment : 6ECTS</i>) - Inter- et transdisciplinarité (FD) - 3 ECTS - Méthodologie et Ethique (FD) : <i>cours rapatrié au semestre d'automne – 3 ECTS</i> - Enfant & Droit de la famille (Dr Marie Schäfer, chargée de cours) – 3 ECTS (<i>précédemment : 4ECTS</i>) - Protection et aide à l'enfance (Dr. h.c. J. Zermatten & M. Gabriel Frossard, chargés de cours) – 5 ECTS <i>SEMESTRE II : SP 2016 (30 ECTS)</i> Enseignements : Séminaires interdisciplinaires (SI) de 3 à 4 semaines <ul style="list-style-type: none"> - SI Défense et promotion (KH) – 6 ECTS (<i>précédemment : 5ECTS</i>) - SI Participation (DS) – 6 ECTS (<i>précédemment : 5ECTS</i>) - SI Violence et maltraitance (PJ) – 6 ECTS (<i>précédemment : 5ECTS</i>) - SI Droits de l'enfant, éducation et créativité (FD) - 6 ECTS : <i>nouveau séminaire interdisciplinaire qui remplace celui de Politique sociale dispensé par M. Eric Paulus</i> - Projet interdisciplinaire (KH) – 6 ECTS (<i>précédemment : 5ECTS</i>) Décision : <ul style="list-style-type: none"> - Plan d'études accepté à la majorité, après discussion et vote Remarque : Dorénavant, transmettre les documents 2 semaines avant la séance (sauf pour les divers)	KH

6. DIVERS

a. Bibliothèque : financement livres	
Budget 2015: CHF 3'000 (précédemment CHF 10'000 UER DE + CHF 3'000 ITD)	PJ
Annulation des abonnements de périodiques prévue en fin d'année 2015	
Propositions :	
<ul style="list-style-type: none"> - Répartition paritaire pour commande de livres - Création d'une commission bibliothèque - Etablir marche à suivre - Clarifications à demander : statut de la bibliothèque de l'IUKB au sein de l'UNIGE ? Sortie de l'UNIL de RERO ? - Chaque professeur se renseigne pour commander des livres via sa faculté - Rectification de budget à demander pour 2016 	KB PJ RR PJ PJ
b. Valorisation du campus de Sion	
Pas d'idée précise proposée pour le moment	
Selon convention tripartite, la FKB 'assure et promeut la visibilité des universités sur le site de Sion.....'	

Assemblée Participative

c. Jury de soutenance de thèse	
Remarques :	KB
Jury de soutenance : parfois lourd pour les assistant-e-s. Question de co-direction possible : selon règlement actuel, direction par un membre du corps professoral du CIDE ⇒ possibilité d'ouvrir un peu le règlement d'études. Mention du nom des membres du jury pour valoriser leur travail (idem autres universités) : proposition acceptée.	KH - PJ
d. Service informatique	
Remarques :	KB – RR – KH
Disfonctionnements graves, défaillances :	
<ul style="list-style-type: none"> - Pas de réponses aux demandes, ou réponses inutiles, lacunaires - Suivi lent et partiel - Instructions par courriel pas toujours claires - Déplacement physiques nécessaires vers l'IT - Asymétrie dans la prise en charge et l'aide fournie - Construction du site : mécontentement, aucune aide fournie - Problèmes relevés par l'AAQ (investissement demandé au niveau IT) - Manque d'information concernant les logiciels auxquels nous avons accès ? Où les trouver ? Comment les installer ? - Equipement pas toujours suffisant (ex. téléconférence) <p>⇒ Renoncement (aide entre collaborateurs) ⇒ Sollicitation de Nicole Roux ⇒ Enquête effectuée : doléances transmises au Helpdesk de l'UNIL : réponse en attente</p>	
Proposition :	
<p>⇒ Demander au service informatique de l'UNIGE de venir sur le site de Sion pour une présentation</p>	PJ
NB :	
<ul style="list-style-type: none"> - Budget informatique 2015 : aucun montant attribué - Salles LORO et MIDE : beamers au plafond souhaités 	
e. Autres	
Aucun point n'est soulevé	
Clôture de la séance à 18H15	RR

7. DATES PROCHAINES SEANCES

Mercredi 1 ^{er} juillet 2015, à 09h00 : séance pour valider les décisions du Collège des professeurs 15 jours après leur réunion	
Mercredi 14 octobre 2015, à 16h30	